

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2026

RAPPEL REGLEMENTAIRE :

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette note répond à cette obligation. Elle sera disponible sur le site internet de la commune. Le compte administratif de la commune retrace la comptabilité de l'ordonnateur. Il permet de vérifier sa cohérence avec le compte de gestion présenté par le Trésorier Municipal. Il permet de dégager le résultat de l'exercice comptable et le résultat cumulé.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Épargne brute = résultat de fonctionnement (recettes de fonctionnement – dépenses de fonctionnement)	56 836 €	126 752 €	115 397 €	159 702 €	167 600 €	151 793 €
Remboursement de la dette (capital des emprunts)	63 196 €	64 873 €	58 658 €	59 551 €	60 461 €	61 388 €
Épargne nette = capacité d'autofinancement	- 6 360 €	61 879 €	19 063 €	100 151 €	107 139 €	90 405 €

L'épargne, bien qu'en baisse en 2025, reste d'un bon niveau pour une commune de 720 habitants. Elle demeure supérieure à la moyenne des communes de taille comparable (126 € par habitant à La Bouille, 109 € par habitant pour les communes de la strate de La Bouille). Cette épargne sera affectée au financement des projets d'investissements communaux : réhabilitation du clocher de l'église et aménagement du nouveau parc.

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

A – Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 675 138,14 €. Elles ont légèrement diminué de 1,3 % par rapport à 2024.

Recettes de fonctionnement par chapitre	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025
013 Atténuation de charges	3 885	2 071	9 243	5 236	1 339
70 Produits des services	49 345	45 196	46 286	35 047	30 420
73 Impôts et taxes	351 695	377 171	430 587	447 830	446 554
74 Dotations, subventions	172 780	180 274	170 338	157 037	159 749
75 Autres produits de gestion courante	7 132	15 581	17 792	37 670	36 731
76 Produits financiers	941		614	1 227	345
77 Produits exceptionnels	4 427	2 040	243		
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	590 205	622 333	675 103	684 048	675 138

Eléments notables :

- Taux d'imposition stables mais augmentation de 2 785 € du produit des impôts locaux en 2025 à la faveur de la revalorisation des bases fixée par l'Etat à +1.7%. Total fiscalité locale : 324 597 €
- Baisse dotation de l'Etat (DGF), part forfaitaire en lien avec la baisse de la population :
- 1 743 € en 2025 à 108 368 €
(-218 € en 2024, - 823 € en 2023, - 3 678 € en 2022 ;)
Hausse de la Dotation de Solidarité Rurale (Etat) : + 1 010 € à 13 063 €
- Droits de mutation en baisse en 2025 (en lien avec le marché immobilier) : 24 722 € en 2025 (27 610 € en 2024 ; 32 442 € en 2023 ; 34 112 € en 2022)
- Niveau élevé des recettes liées aux activités de la salle polyvalente et aux parking / garages, stable par rapport à 2024 : 36 731 € (locations de salles, Vinomédia, parking rue des Canadiens, garages Sagot)
- Stabilité des recettes en provenance de la Métropole : 41 430 € de Dotation de Solidarité Communautaire (39 970 € en 2024, la différence provient de l'ajout d'une part de dotation pour prise en charge des transports scolaires en car) et 14 203 € de Fonds de péréquation des ressources intercommunales (14 593 € en 2024).

B – Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élevaient à 523 345.17 € en 2025 soit 727 € de dépense de fonctionnement par habitant. Leur progression a été maîtrisée (+1,34%), proche de l'inflation constatée en 2025.

Dépenses de fonctionnement par chapitre	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025
011 Charges à caractère général	139 628	178 474	171 579	178 092	178 822
012 Charges de personnel	240 774	248 920	260 838	255 041	257 745
014 Atténuation de produits	22 075	22 289	22 841	23 021	24 432
65 Autres charges de gestion courante	41 215	42 192	44 186	45 090	48 997
66 Charges financières	13 851	14 466	15 956	15 185	13 349
67 Charges exceptionnelles	5 635	320	0	20	0
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	274				
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	463 453	506 662	515 400	516 448	523 345

Éléments notables :

- Stabilité des charges à caractère général avec notamment une gestion économe des fluides
- Stabilité des charges de personnel avec un recours identique à 2024 pour le renfort saisonnier (1 mois)
- Maintien du niveau de subventions aux associations : 7 670 € versés en 2025 (7 720 € en 2024)
- Baisse des frais financiers (13 349 €) liés aux intérêts de la dette, en lien avec le désendettement progressif de la commune

II – SECTION D'INVESTISSEMENT

A – Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement s'élevaient à 223 988.97 €

Recettes d'investissement par chapitre	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025
13 Subventions d'investissement	56 370	131 085	26 780	77 135	41 605
16 Emprunts et dettes assimilées		95	190		651
10 Dotations, fonds divers et réserves	124 245	140 481	145 793	183 105	174 761
27 Autres immobilisations financières	9 209	3 910	3 191	2 042	2 617
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	274	274			
041 Opérations patrimoniales					4 355
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	190 098	275 845	175 954	262 282	223 989

Les recettes réelles d'investissement comprennent principalement les subventions d'investissement pour 41 605€ (Département de la Seine-Maritime et Métropole Rouen Normandie), le Fonds de Compensation de la TVA (7 161€) ainsi que les réserves antérieures de la commune (167 600 €). Les 651 € au chapitre 16 correspondent à une régularisation comptable.

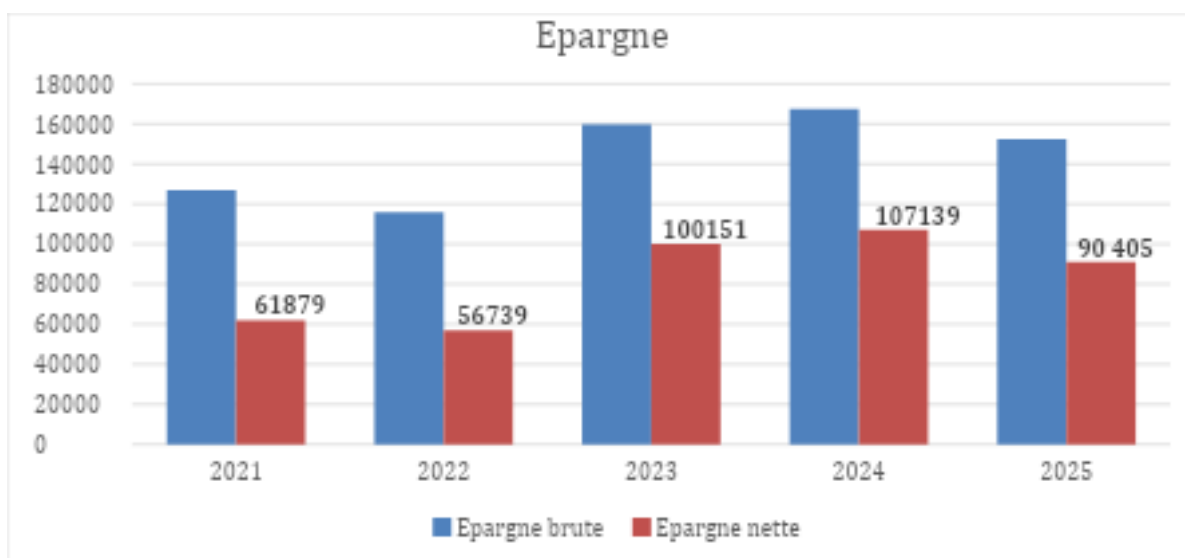
B – Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement 2025 s'élevaient à 170 118 €. Parmi les opérations menées : écrans numériques interactifs dans les 3 classes de l'école Le Petit Prince, investissements divers dans l'école (électricité, menuiseries et rambarde de sécurité), l'amélioration de la vidéoprotection et le paiement des honoraires de l'architecte du patrimoine qui accompagne la commune dans la réhabilitation du clocher de l'église Sainte-Madeleine.

Dépenses d'investissement par chapitre	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025
13 Subventions d'investissement		6 598			
20 Immobilisations incorporelles	10 572	-		1 055	7 249
21 Immobilisations corporelles	65 902	207 430	48 254	192 533	96 859
16 Remboursement d'emprunts	65 063	58 734	59 551	60 461	61 655
041 Opérations patrimoniales					4 355
Total dépenses d'investissement	141 536	272 762	107 805	254 049	170 118

III – PRINCIPAUX RATIOS Base : 720 habitants

	2021	2022	2023	2024	2025	Moyennes de références
Épargne brute (Recettes de fonctionnement – dépenses de fonctionnement)	126 752 €	115 397 €	159 702 €	167 600 €	151 793 €	
Remboursement de la dette (capital des emprunts)	64 873 €	58 658 €	59 551 €	60 461 €	61 388 €	
Épargne nette = capacité d'autofinancement (CAF)	61 879 €	56 739 €	100 151 €	107 139 €	90 405 €	
CAF / habitant	86 €	79 €	139 €	149 €	126 €	109 €
Encours de dette au 31/12	749 948 €	691 847 €	632 296 €	571 835 €	510 447 €	
Dette / habitant	1 013 €	960 €	878 €	794 €	709 €	560 €
Capacité de désendettement	5,9 années	6,0 années	4,0 années	3,4 années	3,4 années	3,5 années
Dépenses de fonctionnement / habitant	626 €	704 €	716 €	717 €	727 €	774 €
Solde des 2 sections avec report	107 311 €	96 872 €	189 326 €	208 157 €	253 521 €	



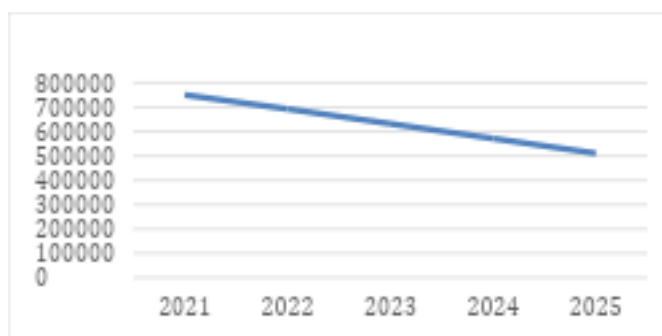
IV – ENDETTEMENT

Dette de 510 447 € au 31/12/2025. Baisse de l'endettement depuis le début du mandat : - 304 374 €.

Annuité 2025 : 74 181 € (75 646 € en 2024)

5 emprunts :

- 2 prêts pour la construction de l'école se terminant en 2030 au taux fixe de 1,97%
- 1 prêt voirie se terminant en 2026 au taux fixe de 0,64%
- 1 prêt ateliers municipaux se terminant en 2046 au taux du Livret A + 0,90% (soit 2,40% au 10/02/26)
- 1 prêt travaux salle polyvalente se terminant en 2035 au taux fixe de 1,73%



V – LES INVESTISSEMENTS SUR LA PÉRIODE 2020-2025

La commune a réalisé 610 978 € d'investissements entre 2020 et 2025, auxquels s'ajoutent 18 876 € d'études. Sur la même période 2020-2025, la commune a obtenu 332 975 € de subventions d'investissement couvrant près de 53% des dépenses réalisées.

